

PALMARES DU « CONCOURS LUMIÈRES » 2007

Le jury qui s'est réuni le jeudi 3 mai sous la présidence de François-Michel GONNOT, Député de l'Oise et Président du Club Energie et Développement, après étude des 16 réalisations candidates a attribué trois prix dont

le 1^{er} prix au Département d'Indre-et-Loire

Placé sous le haut patronage du Ministère de la Culture, représenté dans le Jury par M. Jean Gautier, Directeur adjoint de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, la dix-huitième édition du « Concours Lumières », **organisé par le SERCE (Syndicat des Entreprises de Génie Electrique) et PHILIPS ECLAIRAGE, en partenariat avec le groupe Moniteur**, a établi un palmarès, illustrant dans sa diversité des mises en lumières de grande qualité.

A travers la variété des réalisations primées, le jury a tenu à honorer des initiatives appliquées à la mise en valeur du patrimoine architectural, monuments et ouvrages d'art, ou paysager **dans le cadre d'investissements pouvant varier dans un rapport de 1 à 35.**

Les considérations économiques se font clairement ressentir autour du concept **d'efficacité énergétique** guidant **le choix des sources** (les leds, diodes électroluminescentes ont été particulièrement bien représentées dans les réalisations candidates), **l'implantation des points lumineux, la prise en compte de la maintenance** pour des **installations durables et plus performantes.**

Les Lauréats

1^{er} prix

Département d'Indre-et-Loire (Indre-et-Loire – 37)



Pont suspendu sur la Loire, entre Langeais et la Chapelle aux Naux

Maître d'ouvrage : Département d'Indre et Loire

Concepteurs : Sylvain Bigot / Neolight

Fournisseurs : Ludec ; Philips Eclairage ; Simes

Installateur : Citeos

Cette année, le jury a tenu à honorer **l'originalité autant que la grande qualité technique** de l'illumination d'un **ouvrage d'art** à travers un pont suspendu magnifié par **une mise en scène architecturale** de l'éclairage révélant le site jusqu'à présent plongé dans l'obscurité.

Construit en 1937, le pont de Langeais avec ses tours et ses châtelets est, au même titre que son château, un des monuments symboliques de la ville. La mise en lumière repose sur l'utilisation de la couleur bleue pour symboliser le passage de la Loire sous le pont, la lumière blanche permettant de souligner délicatement les arcades en ogive des tours.

L'utilisation de diodes a permis la miniaturisation des sources et contribue à l'impression de légèreté, toute en précision, de l'ensemble. La maintenance de l'installation (80 % des 218 points lumineux sont des projecteurs à diodes forte puissance) a permis de réduire la puissance installée à 7 KW et d'optimiser la consommation d'électricité.

2^{ème} prix Ville de Paris



Le Petit Palais
(façade extérieure et jardin intérieur)

Maître d'ouvrage : Ville de Paris
Concepteur : François Jousse
Fournisseurs : GHM ; Halto
Installateurs : Cico (extérieur) ; Citeos/Lesens (Jardin intérieur)

Mise en service lors de la nuit des musées le 20 juin 2006, la mise en lumière de l'ensemble du Petit Palais, est à l'image de ce lieu entièrement rénové, alliant modernité et esprit 1900.

A l'extérieur, l'illumination des façades s'intègre dans son environnement immédiat. Les projecteurs ont été disposés dans les dômes des lanternes d'éclairage public tandis qu'à l'intérieur, la mise en lumière du jardin fait l'objet d'une animation sous la forme d'un cycle de 12 minutes sur le thème de l'alternance du jour et de la nuit.

3^{ème} prix ex aequo Deux lectures opposées

- l'une statique magnifiant l'austérité d'une ancienne caserne,

- l'autre proposant un parcours lumineux et coloré animant le cheminement nocturne des promeneurs.

Ville de Moulins (Allier – 03)



Centre national du costume de scène et de la scénographie

Maître d'ouvrage : Ville de Moulins
Concepteur : Ateliers Roland Jeol
Fournisseurs : Iguzzini ; Meyer ; Philips ; Sammode ;
Installateur : CEME

Le Centre national du costume de scène et de la scénographie est installé dans une ancienne caserne, chef d'œuvre d'architecture classique construite à partir de 1770.

La mise en lumière discrète accentue volontairement les verticalités de l'édifice. Particulièrement mise en valeur, la toiture est éclairée par un dispositif figurant une ligne de lumière continue, de teinte plus froide installée dans la gouttière qui accentue l'effet bleuté de l'ardoise.

En terme d'efficacité énergétique, le coût moyen annuel de maintenance est amoindri et le coût de fonctionnement annuel est bien inférieur à la moyenne.

Ville d'Argenton sur Creuse (Indre – 36)



Les bords de Creuse

Maître d'ouvrage : Ville d'Argenton sur Creuse
Concepteurs : Espi ; Spie Ouest Centre
Fournisseurs : Abel ; Extérieurs Verts ; Philips ; Simes ; Thorn Europhane
Installateur : Spie Ouest Centre

Plus qu'un monument, les bords de Creuse du centre ville d'Argenton sur Creuse mêlent les édifices architecturaux inscrits au patrimoine (chapelle, moulin, vieux pont, écluses...) et la verdure qui sert de fil conducteur à la mise en lumière du site.

La pollution lumineuse et l'éblouissement des riverains ont été particulièrement étudiés et résolus par la mise en place d'un éclairage rasant (encastré de sol, projecteurs immergeables...).

Un système de commande avec armoire indépendante de l'éclairage public permet d'optimiser le fonctionnement selon la demande et de maîtriser les consommations énergétiques.